

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Résultats du quatrième trimestre de 2017 de Suncor Énergie

À moins d'indication contraire, toute l'information financière est non audité, est présentée en dollars canadiens (\$ CA) et a été établie conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), plus précisément la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 Information financière intermédiaire publiée par l'International Accounting Standards Board. Les volumes de production sont présentés selon la participation directe avant redevances, sauf pour la production de la Libye, qui est présentée en fonction des droits. Certaines mesures financières du présent communiqué (fonds provenant de l'exploitation, bénéfice [perte] d'exploitation, charges d'exploitation décaissées des Sables pétrolifères et charges d'exploitation décaissées de Syncrude) ne sont pas prescrites par les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Voir la rubrique « Mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR ». Les informations concernant les activités du secteur Sables pétrolifères ne tiennent pas compte de la participation de Suncor dans les activités de Syncrude.

Calgary (Alberta), le 7 février 2018 – « Le rendement cumulé élevé de nos activités en amont et en aval a généré des fonds provenant de l'exploitation trimestriels records de plus de 3 G\$, a déclaré Steve Williams, président et chef de la direction. Cela dépasse largement nos engagements en matière de dépenses en immobilisations et de dividendes, et nous a permis de réduire la dette à long terme et de redistribuer aux actionnaires une valeur supplémentaire par des rachats d'actions de plus de 800 M\$. »

- Les fonds provenant de l'exploitation se sont établis à 3,016 G\$ (1,83 \$ par action ordinaire), ce qui représente un nouveau record trimestriel pour la Société. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui rendent compte des variations du fonds de roulement hors trésorerie, se sont chiffrés à 2,755 G\$ (1,67 \$ par action ordinaire).
- Le bénéfice d'exploitation s'est monté à 1,310 G\$ (0,79 \$ par action ordinaire), et le bénéfice net, à 1,382 G\$ (0,84 \$ par action ordinaire).
- La production trimestrielle en amont a atteint 736 400 barils équivalent pétrole par jour (bep/j). Le trimestre a été marqué par la production record de Firebag et un taux de fiabilité des installations de valorisation supérieur à 90 % tant pour le secteur Sables pétrolifères que pour Syncrude.
- À Fort Hills, le premier des trois trains d'extraction secondaire a été mis en service avec succès après la clôture du trimestre, et le projet a commencé à produire de la mousse de bitume traité au solvant paraffinique et à l'expédier sur le marché.
- À Hebron, la production a commencé plus tôt que prévu et s'accélère graduellement.
- Les charges d'exploitation décaissées par baril du secteur Sables pétrolifères se sont établies à 24,20 \$, contre 24,95 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit leur niveau le plus bas en plus de dix ans pour un quatrième trimestre. Pour l'exercice 2017, les charges d'exploitation décaissées par baril du secteur Sables pétrolifères ont diminué, se chiffrant à 23,80 \$, comparativement à 26,50 \$ pour l'exercice précédent, atteignant ainsi leur niveau le plus bas en plus de dix ans.

- Le taux d'utilisation de 94 % des raffineries et le contexte commercial favorable persistant ont permis au secteur Raffinage et commercialisation (« R&C ») de générer des fonds provenant de l'exploitation de 935 M\$ et un bénéfice net de 746 M\$ pour le trimestre.
- Après la clôture du trimestre, le conseil d'administration de Suncor a approuvé un dividende trimestriel de 0,36 \$ par action ordinaire, ce qui représente une augmentation de 12,5 % par rapport au dividende du trimestre précédent, ainsi qu'un nouveau programme de rachat d'actions de 2 G\$, ce qui démontre une fois de plus la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie et son engagement à redistribuer de la trésorerie aux actionnaires.

Résultats financiers

Pour le quatrième trimestre de 2017, Suncor a comptabilisé un bénéfice d'exploitation de 1,310 G\$ (0,79 \$ par action ordinaire), comparativement à 636 M\$ (0,38 \$ par action ordinaire) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au titre des faits saillants du trimestre, mentionnons une amélioration du prix du pétrole brut et des marges de craquage de référence, une baisse des charges d'exploitation et des frais de prospection, un taux d'utilisation des raffineries de 94 % et une augmentation du volume des ventes pour le secteur Sables pétrolifères et la production en amont qui demeure élevée. L'amélioration des prix de référence au cours du trimestre a été en partie atténuée par la vigueur du dollar canadien.

Les fonds provenant de l'exploitation qui se sont établis à 3,016 G\$ (1,83 \$ par action ordinaire), comparativement à 2,365 G\$ (1,42 \$ par action ordinaire) au quatrième trimestre de 2016, ont été déterminés par les mêmes facteurs que ceux, mentionnés ci-dessus, qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui rendent compte des variations du fonds de roulement hors trésorerie, se sont chiffrés à 2,755 G\$ pour le quatrième trimestre de 2017, contre 2,791 G\$ pour le quatrième trimestre de 2016.

Le bénéfice net s'est chiffré à 1,382 G\$ (0,84 \$ par action ordinaire) au quatrième trimestre de 2017, comparativement à 531 M\$ (0,32 \$ par action ordinaire) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2017 tient compte d'un produit d'impôt différé net de 124 M\$ lié à une baisse, de 35 % à 21 %, du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, d'une perte de change latente après impôt de 91 M\$ à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains, d'un produit d'assurance après impôt de 55 M\$, d'une perte après impôt de 18 M\$ attribuable au remboursement anticipé de la dette, et d'un profit de 2 M\$ après impôt sur les swaps de taux d'intérêt liés à l'émission de titres d'emprunt au quatrième trimestre. Le bénéfice net du trimestre correspondant de l'exercice précédent tenait compte d'une perte de change latente après impôt de 222 M\$ à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains, de la décomptabilisation de charges de 71 M\$ après impôt ainsi que d'un profit hors trésorerie de 188 M\$ après impôt découlant de l'évaluation à la valeur de marché de dérivés de taux d'intérêt.

Résultats d'exploitation

La production en amont totale de Suncor s'est établie à 736 400 bep/j pour le quatrième trimestre de 2017, comparativement à 738 500 bep/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les volumes de production du secteur Sables pétrolifères se sont chiffrés à 446 800 barils par jour (« b/j ») au quatrième trimestre de 2017, contre 433 400 b/j au trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'augmentation étant attribuable à la fiabilité accrue des installations d'exploitation et d'extraction ainsi qu'à la production record de Firebag, facteurs en partie contrebalancés par une baisse de la production de MacKay River. Le taux d'utilisation des installations de valorisation a été élevé aux quatrièmes trimestres de 2017 et 2016, soit 93 % en dépit des travaux de maintenance planifiés effectués au cours des deux périodes. La production du secteur Sables pétrolifères au

quatrième trimestre de 2017 a aussi bénéficié de la mousse de bitume reçue des actifs d'extraction primaire de Fort Hills, qui a été par la suite valorisée et transformée en pétrole brut synthétique.

Au quatrième trimestre de 2017, les charges d'exploitation décaissées par baril du secteur Sables pétrolifères ont diminué pour s'établir à 24,20 \$, contre 24,95 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit leur niveau le plus bas pour un quatrième trimestre en plus de dix ans. La production accrue et l'accent soutenu mis sur la gestion rigoureuse des coûts en 2017 ont fait diminuer les charges d'exploitation décaissées par baril annuelles du secteur Sables pétrolifères qui sont passées de 26,50 \$ en 2016 à 23,80 \$ en 2017, soit leur plus bas niveau depuis plus de dix ans.

La quote-part de Suncor dans la production de Syncrude s'est établie à 174 400 b/j au quatrième trimestre de 2017, comparativement à 187 000 b/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux de fiabilité des installations de valorisation de Syncrude a été excellent pour les deux trimestres, soit 94 % au quatrième trimestre de 2017 et 102 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les charges d'exploitation décaissées par baril de Syncrude au quatrième trimestre de 2017 se sont élevées à 32,80 \$, ce qui est comparable à 32,55 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, la baisse des charges d'exploitation compensant la baisse de production.

Les volumes de production du secteur Exploration et production (« E&P ») se sont établis à 115 200 bep/j au quatrième trimestre de 2017, en comparaison de 118 100 bep/j au trimestre correspondant de l'exercice précédent, diminution attribuable à une baisse de la production extracôtière, contrebalancée en partie par un accroissement de la production de la Libye et la production initiale des actifs de Hebron récemment mis en service et qui sont entrés en production au quatrième trimestre, soit plus tôt que prévu.

Le débit de traitement du brut par les raffineries du secteur R&C s'est élevé à 432 400 b/j au quatrième trimestre de 2017, comparativement à 427 300 b/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'excellente fiabilité de la majorité des raffineries de la Société ayant été en partie contrebalancée par l'incidence d'une panne d'électricité survenue dans les installations de raffinerie d'un tiers à Montréal. Le taux d'utilisation moyen des raffineries s'est établi à 94 % au quatrième trimestre de 2017, comparable à celui de 93 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

« Nous avons atteint au quatrième trimestre un taux de fiabilité supérieur à 90 % pour tous nos actifs de valorisation du secteur Sables pétrolifères et un taux d'utilisation des raffineries combiné de 94 %, a indiqué Steve Williams. La constance de notre rigoureuse gestion des coûts et l'accroissement de la fiabilité ont permis de ramener les charges d'exploitation décaissées annuelles du secteur Sables pétrolifères à moins de 25 \$ par baril – leur niveau le plus bas en dix ans. »

Mise à jour concernant la stratégie

La mise en œuvre rigoureuse du programme d'immobilisations de Suncor en 2017 visait essentiellement à amener les grands projets de croissance de Suncor que sont Fort Hills et Hebron à l'étape d'une première production de pétrole, tout en poursuivant les investissements dans la sécurité, la fiabilité et l'efficacité des actifs d'exploitation de la Société. La Société est fière d'annoncer que Fort Hills et Hebron ont été mis en service de façon sécuritaire et ont commencé à produire du pétrole, ce qui fait la démonstration de la capacité sans cesse renouvelée de Suncor à remplir ses engagements.

La Société a effectué des dépenses en immobilisations de 1,444 G\$ au cours du quatrième trimestre de 2017, ce qui porte les dépenses annuelles à 5,822 G\$, compte non tenu des intérêts incorporés à l'actif. Le montant des dépenses annuelles inclut des dépenses supplémentaires d'environ 150 M\$ liées à l'incident survenu dans les installations de Syncrude au premier trimestre de 2017. La Société s'attend à recevoir un produit d'assurance dommages matériels totalisant environ 140 M\$ en lien avec

l'incident, pour des dépenses en immobilisation nettes de 5,682 G\$ pour l'exercice. Au quatrième trimestre de 2017, la Société a reçu un versement provisoire de 76 M\$ sur le produit d'assurance dommages matériels qu'elle s'attend à toucher à la suite de l'incident, le versement résiduel étant attendu en 2018.

Le 27 janvier 2018, la production de bitume issue du traitement de la mousse au solvant paraffinique a débuté au projet Fort Hills, et la cadence de production s'accélère comme prévu pour atteindre la capacité nominale de 194 000 b/j. Avant la mise en production par extraction secondaire, la Société a mené des essais de production dans la partie initiale de l'usine afin d'atténuer le risque associé à l'accélération de la production en 2018, qui ont abouti à la production de mousse de bitume. La mousse de bitume produite a subi un traitement ultérieur par le secteur Sables pétrolifères et a été incluse dans la production de pétrole brut synthétique de la période. Le coût total du projet jusqu'à l'achèvement des travaux de mécanique à la fin de 2017 s'est établi à environ 17,160 G\$, compte non tenu de l'incidence défavorable du change. L'intensité capitalistique estimée par Suncor est d'environ 83 000 \$ jusqu'à l'achèvement des travaux de mécanique, ce qui concorde avec l'estimation initiale du coût de 84 000 \$ par baril de production.

Au cours du quatrième trimestre de 2017, les coentrepreneurs dans le projet Fort Hills ont réglé le litige commercial précédemment divulgué, par la conclusion d'une entente selon laquelle Suncor et Teck Resources Limited (« Teck ») ont chacune fait l'acquisition, auprès de Total E&P Canada Ltd. (« Total »), d'une participation directe supplémentaire dans le projet Fort Hills. Selon les dispositions de l'entente, la quote-part de Suncor dans le projet a été portée à 53,06 % et celle de Teck, à 20,89 %, pour des coûts d'acquisition respectifs d'environ 300 M\$ et 120 M\$, et la quote-part revenant à Total a été ramenée à 26,05 %. Les participations directes dans le projet Fort Hills pourraient être rajustées, conformément aux dispositions de l'entente.

En novembre, Suncor a cédé une participation de 49 % dans le projet d'agrandissement du Parc de stockage Est à la Première Nation de Fort McKay et à la Première Nation crie Mikisew, pour un produit de 503 M\$. L'entente mutuellement bénéfique représente l'investissement commercial le plus important jamais réalisé par les Premières Nations au Canada, et démontre l'engagement de Suncor à l'égard du développement durable des ressources en concertation avec la communauté.

Au cours du quatrième trimestre de 2017, Hebron a produit ses premiers barils de pétrole, et ce, plus tôt que prévu, la production continuant d'augmenter après des résultats initiaux favorables. À sa capacité maximale, le projet devrait dégager une production de plus de 30 000 b/j nets pour Suncor : la production s'accélérera au cours des prochaines années. Le coût du projet depuis son autorisation et jusqu'à la première production a représenté environ 2,4 G\$. Les autres activités du secteur E&P au quatrième trimestre comprenaient les activités de forage de développement à White Rose, Hebron, Terra Nova et Hibernia ainsi que des travaux de mise en valeur du projet d'extension ouest de White Rose et du projet Oda en Norvège.

« Après une mise en service réussie, la production de pétrole a commencé aux projets Fort Hills et Hebron et l'accélération de la production se déroule de façon stable et sécuritaire comme prévu, a affirmé Steve Williams. Nous croyons que l'ajout de ces actifs de grande qualité dans notre portefeuille rapportera une valeur à long terme pour les actionnaires, qui n'aurait pu être atteinte sans la détermination et la persévérance démontrées par nos employés et par nos partenaires d'affaires. »

Au cours du quatrième trimestre de 2017, la Société a émis des billets non garantis de premier rang d'un capital de 750 M\$ US, à 4,00 %, échéant en 2047. Le produit de l'émission a été ajouté au produit de 503 M\$ tiré de la vente d'une participation de 49 % dans le projet d'agrandissement du Parc de stockage Est et a servi à rembourser par anticipation des billets non garantis de premier rang à 6,05 % de 600 M\$ US et des billets à moyen terme à 5,80 % de 700 M\$ échéant dans les deux cas en 2018.

Le remboursement anticipé de la dette à long terme visait à tirer parti des conditions de marché favorables au quatrième trimestre de 2017; il devrait permettre de réduire les coûts de financement futurs en plus de fournir une souplesse financière continue. Toutes les dettes qui venaient à échéance en 2018 ont été acquittées et, à l'exception d'une dette de 223 M\$ US échéant en 2019, la Société n'aura pas d'autre remboursement de dette important à faire avant 2021.

Aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, qui a débuté au deuxième trimestre de 2017, la Société a racheté, aux fins d'annulation, pour 835 M\$ de ses actions au quatrième trimestre de 2017, ce qui porte à 1,413 G\$ le total des actions rachetées et annulées pour l'exercice au complet.

Après la clôture du trimestre, le conseil d'administration de Suncor a approuvé un dividende trimestriel de 0,36 \$ par action ordinaire, ce qui représente une augmentation de 12.5 % par rapport au dividende du trimestre précédent, ainsi qu'un nouveau programme de rachat d'actions de 2 G\$ dont l'entrée en vigueur est actuellement prévue à l'expiration du programme actuel de la Société le 1^{er} mai 2018, ce qui témoigne une fois de plus de la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie et de son engagement à redistribuer de la trésorerie aux actionnaires.

Rapprochement du résultat d'exploitation¹⁾

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		Périodes de 12 mois closes les	
	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Résultat net	1 382	531	4 458	445
Perte (profit) de change latent sur la dette libellée en dollars américains	91	222	(702)	(524)
(Profit) perte sur les swaps de taux d'intérêt ²⁾	(2)	(188)	20	(6)
Incidence de l'ajustement du taux d'impôt sur l'impôt différé ³⁾	(124)	—	(124)	(180)
Produit d'assurance ⁴⁾	(55)	—	(55)	—
Perte sur le remboursement anticipé d'une dette à long terme ⁵⁾	18	—	28	73
Décomptabilisation ⁶⁾	—	71	—	71
Profit sur cession importante ⁷⁾	—	—	(437)	—
Coûts d'acquisition et d'intégration de COS ⁸⁾	—	—	—	38
Bénéfice (perte) d'exploitation ¹⁾	1 310	636	3 188	(83)

- 1) *Le résultat d'exploitation est une mesure non conforme aux PCGR. Tous les éléments de rapprochement sont présentés déduction faite de l'impôt. Se reporter à la rubrique « Mesures financières hors PCGR » du présent communiqué de presse.*
- 2) *(Profit) perte sur swaps de taux d'intérêt différés liés à l'émission de titres d'emprunt comptabilisée dans le secteur Siège social par suite de variations des taux d'intérêt à long terme.*
- 3) *Au quatrième trimestre de 2017, la Société a comptabilisé un ajustement net de l'impôt différé de 124 M\$ lié à la réforme fiscale aux États-Unis, laquelle s'est surtout traduite par une baisse du taux d'imposition des sociétés de 35 % à 21 %. Le produit d'impôt différé net de 124 M\$ comprenait un produit de 140 M\$ pour le secteur R&C, une charge de 14 M\$ pour le secteur E&P et une charge de 2 M\$ pour les activités de négociation de l'énergie. Le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 reflète l'incidence d'un ajustement du taux d'impôt différé de la Société résultant d'une baisse du taux d'impôt au Royaume-Uni sur les profits sur la production pétrolière et gazière en mer du Nord, lequel avait été ramené de 50 % à 40 %.*
- 4) *Au cours du quatrième trimestre de 2017, la Société a reçu un produit d'assurance dommages matériels après impôt de 55 M\$ (76 M\$ avant impôt) lié à l'incident survenu aux installations de Syncrude au cours du premier trimestre de 2017.*
- 5) *Charges liées au remboursement anticipé d'une dette dans le secteur Siège social, déduction faite des profits de couverture de change réalisés connexes.*
- 6) *Au quatrième trimestre de 2016, la Société avait décomptabilisé un montant après impôt de 40 M\$ à l'égard d'actifs de valorisation et de logistique du secteur Sables pétroliers, en raison de l'incertitude entourant les avantages futurs qui seront tirés de ces actifs,*

ainsi qu'un montant de 31 M\$ dans le secteur Siège social relativement à un investissement initial dans un pipeline non aménagé et dans certains actifs de mise en valeur d'énergie renouvelable, pour la même raison.

- 7) Profit de 354 M\$ pour le secteur R&C découlant de la vente des activités liées aux lubrifiants de la Société et profit de 83 M\$ pour le secteur Siège social découlant de la vente de la participation de la Société dans le parc éolien de Cedar Point.
- 8) Coûts de transactions et charges connexes liées à l'acquisition de Canadian Oil Sands Limited (« COS ») dans le secteur Siège social.

Prévisions de la Société

À la suite de la baisse récemment annoncée du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis de 35 % à 21 %, Suncor a révisé les hypothèses sous-jacentes à ses perspectives du contexte commercial pour l'exercice complet. Pour obtenir plus d'information concernant les prévisions de Suncor pour 2018, consulter le site www.suncor.com/perspectives.

Mesures financières hors PCGR

Le bénéfice d'exploitation (perte) est défini dans la mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR du rapport à l'intention des actionnaires de Suncor pour le quatrième trimestre de 2017 daté du 7 février 2018 (le rapport trimestriel) et fait l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR dans les rubriques « Information financière consolidée » et « Résultats sectoriels et analyse » du rapport trimestriel. Les charges d'exploitation décaissées du secteur Sables pétrolières et les charges d'exploitation décaissées de Syncrude sont décrites dans la mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR du rapport trimestriel et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR dans la rubrique « Résultats sectoriels et analyse » du rapport trimestriel. Les fonds provenant de l'exploitation sont décrits et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures établies conformément aux PCGR dans la mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR du rapport trimestriel. Ces mesures financières hors PCGR ont été incluses parce que la direction les utilise pour analyser la performance opérationnelle, l'endettement et la liquidité et qu'elles peuvent être utiles aux investisseurs pour les mêmes raisons. Ces mesures financières hors PCGR n'ont pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables avec les mesures similaires présentées par d'autres sociétés et elles ne devraient pas être utilisées hors contexte ni comme des substituts aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR.

Mise en garde – renseignements de nature prospective

Le présent communiqué contient certaines informations et certains énoncés de nature prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes et américaines applicables régissant les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs du présent communiqué incluent des références à ce qui suit : l'attente selon laquelle la Société recevra un produit d'assurance dommages matériels totalisant environ 140 M\$ en lien avec l'incident survenu dans les installations de Syncrude au premier trimestre de 2017 et que le versement résiduel sera reçu en 2018; la capacité nominale de 194 000 b/j du projet Fort Hills; les essais de production menés dans la partie initiale de l'usine à Fort Hills atténueront le risque associé à l'accélération de la production en 2018; l'intensité capitalistique estimée par Suncor d'environ 83 000 \$ jusqu'à l'achèvement des travaux de mécanique à la fin de 2017; la possibilité que les participations directes dans le projet Fort Hills puissent être rajustées, conformément aux dispositions de l'entente avec les partenaires de Fort Hills; l'attente selon laquelle Hebron produira plus de 30 000 b/j nets pour Suncor, à sa capacité maximale, et que la production s'accélérera au cours des prochaines années; la conviction que l'ajout de Fort Hills et Hebron dans le portefeuille de la Société rapportera une valeur à long terme pour les actionnaires; l'attente selon laquelle le remboursement anticipé de la dette à long terme au quatrième trimestre de 2017 réduira les coûts de financement futurs en plus de fournir une souplesse financière continue; les attentes envers les programmes de rachat d'actions de la Société; et les hypothèses de Suncor concernant le contexte commercial pour le taux d'imposition des sociétés aux États-Unis. En outre, tous les autres énoncés et autres informations traitant de la stratégie de croissance de Suncor, de ses décisions en matière de dépenses et d'investissements prévus et futurs, des prix des marchandises, des coûts, des calendriers, des volumes de production, des résultats opérationnels et des résultats financiers, et de l'incidence prévue des engagements futurs, constituent des énoncés prospectifs. Certains énoncés et renseignements prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « s'attend », « prévoit », « estimations », « planifie », « prévu », « entend », « croit », « projets »,

« indique », « pourrait », « se concentre », « vision », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « peut » et autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses de la Société à la lumière de l'information qui était à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et de l'équipement; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois et les politiques gouvernementales applicables, incluant les taux de redevances et les lois fiscales; les taux de production futurs et la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des services; la capacité des tiers à remplir leurs obligations face à Suncor; et la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers.

Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses énoncés ou renseignements prospectifs; le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment.

Le rapport trimestriel et la notice annuelle de Suncor, le formulaire 40-F et le rapport annuel aux actionnaires, chacun daté du 1^{er} mars 2017, et les autres documents qu'elle dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses importants et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1-800-558-9071, en en faisant la demande par courriel à invest@suncor.com ou en consultant le profil de la Société sur SEDAR au sedar.com ou EDGAR au sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Mise en garde – BEP

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion d'un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel à six mille pieds cubes de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence énergétique applicable surtout à la pointe du brûleur et ne représente pas nécessairement une équivalence de la valeur à la tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 comme indice de valeur peut être trompeuse.

Suncor Énergie est la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement et à la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière extracôtière, au raffinage du pétrole et à la commercialisation des produits sous la marque Petro-Canada. À titre de membre des indices de durabilité Dow Jones, FTSE4Good et CDP, Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, ainsi qu'un portefeuille croissant de sources d'énergie renouvelable. Suncor est inscrite à l'indice boursier UN Global Compact 100. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

– 30 –

Pour plus d'information à propos de Suncor, visitez notre site Web à suncor.com, suivez-nous sur Twitter [@Suncor](https://twitter.com/Suncor) ou allez à ensemble.suncor.com.

Le rapport aux actionnaires pour le quatrième trimestre de 2017 de Suncor, les états financiers et les notes (non audités) peuvent être téléchargés à partir de suncor.com/rapportsfinanciers.

La présentation des Relations avec les investisseurs de Suncor est disponible en ligne à suncor.com/centre-des-investisseurs.

Pour écouter la webdiffusion portant sur les résultats du quatrième trimestre de Suncor, veuillez visiter suncor.com/webdiffusions. Steve Williams, président et chef de la direction, Mark Little, chef de l'exploitation et Alistair Cowan, vice-président directeur et chef des Finances, représenteront la direction.

Demandes des médias :

403-296-4000

media@suncor.com

Demandes des investisseurs :

800-558-9071

invest@suncor.com